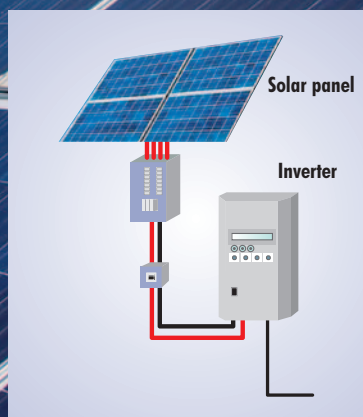




ENERGYFLEX[®],
l'assurance de performances durables
pour votre installation photovoltaïque

ENERGYFLEX® , des atouts exclusifs, une qualité unique :

- **Longévité et fiabilité : durée de vie supérieure à 30 ans dans des environnements difficiles**
- **Résistance en extérieur : résistance à des températures extrêmes (-40°C à +120°C maxi au conducteur) et à l'ozone**
- **Résistance aux UV : protection totale contre les rayons ultraviolets**
- **Absence d'halogène : en cas d'incendie, faibles émissions de fumées et faible toxicité/corrosivité**
- **Ignifugation : non propagateur de l'incendie, non propagateur de la flamme**
- **Flexibilité et dénudabilité : installation rapide et facile**
- **Adaptation aux principaux connecteurs : en terme de diamètre**
- **Logistique et conditionnement ergonomique : rapidité de livraison et facilité de manutention**
- **Entièrement recyclable : conformément aux nouvelles réglementations environnementales**
- **Homologués UL, TÜV, LCIE et IMQ
Installation facile avec identification de couleurs (bleu, rouge)**
- **Notre gamme complète pour câbles photovoltaïque : ENERGYFLEX® homologation TÜV (2 Pfg 1169/08.2007), homologation LCIE (UTE C 32-502) , homologation IMQ (CEI 20.91). ENERGYFLEX® PLUS homologation UL (Subject 4703). ENERGYFLEX® ONE STRIPE: Filet de repérage bleu ou rouge. Un filet de repérage bleu ou rouge peut être demandé sur les câbles ENERGYFLEX® et ENERGYFLEX® PLUS**



- 1• Ame cuivre étamé souple classe 5 suivant CEI 60228
- 2• Isolation polyoléfine couleur : écru
- 3• Gaine extérieure polyoléfine : noir, autres couleurs sur demande



ENERGYFLEX®

l'assurance de performances durables pour votre installation photovoltaïque

Besoin d'une connexion de qualité entre panneau photovoltaïque et onduleur ?

Fabricant de panneaux photovoltaïques ou de boîtes de jonction, développeur de projets, installateur, distributeur spécialisé ou grossiste, vous avez besoin d'une connexion de qualité entre le panneau photovoltaïque et l'onduleur qui transforme l'énergie solaire en courant électrique alternatif exploitable. Parce que vos clients n'ont pas envie de changer de câbles à tout bout de champ, vous attendez de nos produits à la fois de bonnes performances et une durée de vie d'au moins 30 ans, dans des conditions climatiques souvent extrêmes, pouvant aller de la tempête de glace aux pics de chaleur des déserts. Vous souhaitez des câbles qui résistent aux rayons ultraviolets, qui soient flexibles et donc faciles à installer. La réputation éprouvée des câbles Nexans en matière de qualité vous offre toutes ces garanties.

ENERGYFLEX® de Nexans : le câble PV hautes performances

Les câbles ENERGYFLEX® (0,6 à 1 kV) allient performances exceptionnelles, facilité d'installation et fiabilité à long terme pour les connexions en courant continu sur de courtes distances. Ils relient les panneaux photovoltaïques entre eux, sur les toits ou dans les fermes au sol, mais aussi aux coffrets de raccordement (« array box ») ou à l'onduleur qui transforme le courant continu généré par les panneaux en courant alternatif exploitable. Résistants aux températures extrêmes (-40°C à +120°C), à l'ozone et aux UV, ces câbles sans halogène sont à faible dégagement de fumée et retardateurs de la flamme pour garantir une sécurité renforcée en cas d'incendie.

Certifiés LCIE, TÜV, UL et IMQ, ils sont adaptés aux principaux types de connecteurs, conformes aux directives RoHS et entièrement recyclables. Nous pouvons également vous fournir des câbles spécialement repérés par une bande de couleur, repérage facilitant leur installation par l'identification des phases. Grâce à ses multiples capacités industrielles, Nexans est en mesure de fournir ces câbles partout dans le monde.



Souple
installation facile



Excellente
résistance aux
intempéries



Non propagateur
de l'incendie
NF C 32-070 C1



Non propagateur
de la flamme
NF C 32-070 C2



Faible émission de
fumée
IEC 61034-2



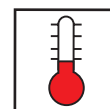
Sans halogène
IEC 60754-1



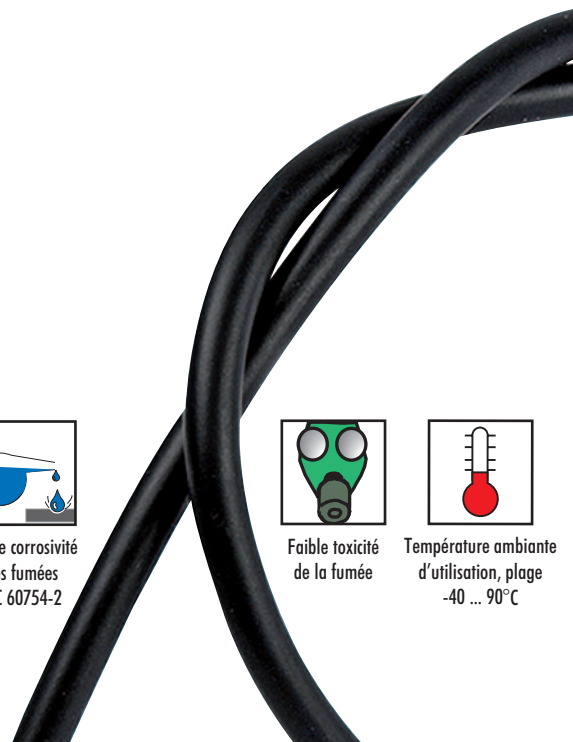
Faible corrosivité
des fumées
IEC 60754-2



Faible toxicité
de la fumée



Température ambiante
d'utilisation, plage
-40 ... 90°C



Câbles homologués par le TÜV suivant 2 Pfg 1169/08,2007 et par le LCIE suivant UTE C 32-502



Section (mm ²)	Diamètre du conducteur (mm)	Résistance linéique (ohm/km)	Diamètre du câble		Poids net approximatif (kg/km)	Rayon de courbure (mm)	Effort de traction max (N)	Intensité admissible en régime permanent : 90°C au conducteur et température ambiante de 60°C (A)	Intensité de court circuit (1 seconde) (A)
			mini. (mm)	maxi. (mm)					
1,5	1,5	13,7	4,5	5,0	35	15	23	21	189
2,5	1,9	8,21	4,8	5,3	49	15,9	38	29	315
4	2,5	5,09	5,5	5,9	67	17,7	60	39	504
6	2,9	3,39	5,8	6,4	87	19,2	90	50	756
10	4	1,95	7,2	7,8	134	23,4	150	70	1260
16	5,5	1,24	8,7	9,3	200	27,9	240	94	2016
25	6,6	0,795	10,5	11,2	300	33,6	375	124	3150
35	8	0,565	11,5	12,5	400	50	525	154	4410
50	9,5	0,393	13,0	14,0	550	56	750	185	6300
70	11,3	0,277	15,0	16,0	750	64	1050	237	8820
95	12,7	0,21	17,0	18,0	970	72	1425	288	11970
120	14,3	0,164	18,5	19,5	1250	78	1800	334	15120
150	16	0,132	21,5	22,5	1550	90	2250	383	18900
185	17,9	0,108	23,5	24,5	1900	98	2775	437	23310
240	20,9	0,082	26,0	27,5	2400	110	3600	519	30240

Marquage: ENERGYFLEX PV1-F PV1000-F 1x s mm² 0.6/1kv Nexans 269 Photovoltaic

ENERGYFLEX® PLUS

Câbles homologués UL Subject 4703 et TÜV suivant 2 Pfg 1169/08,2007



Section (mm ²)	Diamètre du conducteur (mm)	Résistance linéique (ohm/km)	Diamètre du câble		Poids net approximatif (kg/km)	Rayon de courbure (mm)	Effort de traction max (N)	Intensité admissible en régime permanent : 90°C au conducteur et température ambiante de 60°C (A)	Intensité de court circuit (1 seconde) (A)
			mini. (mm)	maxi. (mm)					
1,5	1,5	13,7	6,0	6,4	50	19,2	23	21	189
2,5	1,9	8,21	6,5	6,9	65	28	38	29	315
4	2,5	5,09	7,0	7,4	87	30	60	39	504
6	2,9	3,39	7,5	7,9	110	32	90	50	756
10	4	1,95	9,3	9,7	173	39	150	70	1260
16	5,5	1,24	10,8	11,2	245	45	240	94	2016

Marquage: E 318008 (UL) – NEXANS – 269 - ENERGYFLEX plus PV WIRE 1x s mm² 90°C Dry or Wet – TUV PV1-F E 331719 USE-2 600V Sun Res – 40°C

ENERGYFLEX®

Câbles homologués IMQ suivant la CEI 20-91 ,TÜV suivant 2 Pfg 1169/08,2007 et par le LCIE suivant UTE C 32-502



Section (mm ²)	Diamètre du conducteur (mm)	Résistance linéique (ohm/km)	Diamètre du câble		Poids net approximatif (kg/km)	Rayon de courbure (mm)	Effort de traction max (N)	Intensité admissible en régime permanent : 90°C au conducteur et température ambiante de 60°C (A)	Intensité de court circuit (1 seconde) (A)
			mini. (mm)	maxi. (mm)					
1,5	1,5	13,7	4,5	5,1	35	15,3	23	21	189
2,5	1,9	8,21	4,8	5,7	49	17,1	38	29	315
4	2,5	5,09	5,5	6,2	67	18,6	60	39	504
6	2,9	3,39	6,1	6,5	87	19,5	90	50	756
10	4	1,95	7,2	8,2	134	24,6	150	70	1260
16	5,5	1,24	8,9	9,3	200	27,9	240	94	2016

Marquage: ENERGYFLEX FG21M21 (1500v cc) PV1-F PV1000-F 1x s mm² 0.6/1kv Nexans 269 Photovoltaic IEMMEQU

Les énergies renouvelables, une solution pour répondre aux objectifs de Kyoto.

L'enjeu du Développement Durable pour les industriels est de proposer des solutions, produits et services adaptés qui vont concilier les trois exigences de performance environnementale, sociale et économique.

Le défi à relever est de permettre au marché et aux instances gouvernementales d'atteindre les objectifs fixés en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de responsabilisation de notre société.

Nexans vous propose des solutions adaptées.

Nexans s'attache à satisfaire ses clients avec des produits présentant un moindre impact sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Nexans peut vous fournir des écodéclarations de ses produits, mesurant leur empreinte environnementale du produit, depuis l'extraction des matières premières qui les composent jusqu'à leur traitement en fin de vie.

Depuis 2007, le Groupe met en place les outils pour produire et informer ses clients selon les exigences réglementaires, notamment REACH (Enregistrement, Evaluation, et Autorisation des substances chimiques) et RoHS (Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).

Nexans, une entreprise responsable.

Nexans intègre les principes de Responsabilité Sociale dans sa stratégie pour répondre aux besoins de toutes les parties prenantes. Nexans a mis en œuvre son Code d'Éthique et de Conduite des affaires en mars 2009 et souscrit au Pacte Mondial des Nations Unies depuis décembre 2008.

En adhérant à ce pacte, Nexans s'engage à soutenir et mettre en œuvre, dans son domaine d'influence, dix principes fondamentaux liés aux droits de l'Homme, au droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Tous nos sites de production en France ont mis en place un système de management environnemental certifié ISO 14001: 2004, ainsi que des programmes spécifiques Hygiène et Sécurité.

Des programmes d'efficacité énergétique dans les sites de production ont été lancés, couvrant jusqu'à 20 % d'économies d'énergie entre les utilités et les procédés.

Nos fournisseurs sont également impliqués dans notre démarche Développement Durable.

Ainsi, depuis début 2010, tous les nouveaux tourets en bois achetés en Europe portent le label PEFC™ (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes - Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières).

Le label PEFC offre la garantie que le bois qui les constitue provient de forêts gérées durablement.

Nexans est le premier fabricant de l'industrie du câble à s'engager dans une telle démarche.



Les chiffres clés à retenir

Protocole de Kyoto :

- Réduire de 5,2 % les émissions mondiales de GES entre 2008 et 2012 par rapport à 1990
- Agir sur la production d'énergie à l'origine de 70 % des émissions mondiales.

Objectifs 3x20 de l'Union Européenne :

- réduire de 20 % les émissions de GES par rapport à 1990
- accroître de 20 % l'efficacité énergétique
- porter à 20 % la part des énergies renouvelables (ENR) dans la consommation énergétique européenne.

Des résultats à la hauteur des ambitions - Exemple du Grenelle en France (*) :

- Parc solaire photovoltaïque multiplié par 7 en 2 ans avec plus de 800 MW installés
- « Plan national bâtiment soleil » centré sur l'intégration de l'énergie solaire au bâtiment pour des bâtiments à énergie positive pour 2020, c'est-à-dire des bâtiments pouvant s'autosuffire en énergie

(*)EXTRAITS de :

- « Rapport d'évaluation du Grenelle de l'environnement », Octobre 2010 ,
- « Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 » , projet de juillet 2010



Expert mondial des câbles et systèmes de câblage

Inscrivant l'énergie au cœur de son développement, Nexans, leader mondial de l'industrie du câble, propose une large gamme de câbles et systèmes de câblage. Le Groupe est un acteur majeur des marchés d'infrastructures, de l'industrie, du bâtiment et des réseaux locaux de transport de données. Il développe des solutions pour les réseaux d'énergie, de transport et de télécommunications, comme pour la construction navale, la pétrochimie et le nucléaire, l'automobile, les équipements ferroviaires, l'électronique, l'aéronautique, la manutention et les automatismes.

Acteur industriel responsable, Nexans intègre le développement durable dans sa stratégie. Proposer des produits, solutions et services toujours plus innovants, garantir le développement et l'engagement de ses équipes, assurer des processus industriels sûrs et respectueux de l'environnement sont autant d'ambitions qui placent Nexans au cœur d'un avenir durable.

Avec une présence industrielle dans 39 pays et des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie 22 700 personnes et a réalisé, en 2009, un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché NYSE Euronext Paris, compartiment A. Pour plus d'informations : www.nexans.com

Contact
